

COMMUNIQUÉ N° 2

du Comité de la Grève Générale des P. T. T.

(Résolution adoptée à l'unanimité)

Les 2000 P. T. T. de Paris-Recette Principale (Hôtel des Postes) rassemblés le 19 Août 1944 à 9 heures du matin sous la présidence du camarade Davy, secrétaire de la section fédérale, après avoir entendu le camarade Fleury secrétaire fédéral, acclamant la Grève Générale pour leurs revendications et la libération du territoire.

Ils approuvent sans réserves la décision de leur Comité Régional de grève en liaison avec l'Union des Syndicats de la C. G. T. pour la poursuite de la grève avec énergie et combattivité **jusqu'à la libération de la Capitale.**

Ils décident d'élargir leur Comité à des représentants des différents services, sans distinction de catégories ni de tendances, **résolus à poursuivre la lutte sans défaillance.** Le Comité de Grève est l'autorité responsable des services en liaison avec l'Union des Syndicats et le Comité Départemental de la Libération.

Ils appellent tous les P. T. T. à renforcer leur union dans l'action, à écarter **impitoyablement** les attentistes et les freineurs, et à mettre hors d'état de nuire les saboteurs et les traitres.

Developpez vos milices patriotiques et vos groupes de combat, assurez la sécurité de votre mouvement; passez à l'offensive, développez la lutte armée pour chasser l'envahisseur fasciste. Mort aux hitlériens et aux traitres à leur services.

Soyez dignes de nos camarades tombés en combattant, ainsi vous laverez l'outrage fait à la corporation par les protagonistes prohitlériens auteurs de l'aberration criminelle de "plutôt la servitude que la guerre."

En liaison avec le Comité Départemental de la Libération représentant le Conseil National de la Résistance et le G. P. R. F.

Vive la Grève Générale et l'Insurrection Nationale inséparable de la Libération Nationale comme l'a proclamé le Général De Gaulle Président du Gouvernement Provisoire de la République Française.

LE COMITÉ RÉGIONALE DE GRÈVE DES P. T. T.

Pour le Comité de Grève :

F. PICCOT

Le 19 Août 1944

Pour la Fédération Postale :

E. FLEURY

Secrétaire Fédéral
Conseiller Municipal de Paris

Rappelons que le Communiqué N° 1, publié le 17 Août, indiquait entre autres : Commencée hier Mercredi, la Grève s'est étendue à l'ensemble des grands services parisiens : Recette Principale et Centraux Postaux, Central Télégraphique, Centraux Téléphonique Interurbain, Régional, Chèques Postaux, Bureaux-Gares, etc.